

Validation de l'AAP mobilité
doctorante

**Commission de la recherche du conseil académique
du 9 décembre 2021
Délibération 2021/12/CR-051**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

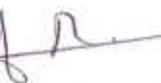
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2021/11/CR-044 de la commission de la recherche du 18 novembre 2021 fixant la proposition de répartition du budget recherche 2022 ;

Après en avoir délibéré les membres de la commission de la recherche approuvent le lancement de l'appel à projet « mobilité doctorante » tel que présenté en séance en termes d'objectifs, de moyens, d'éligibilité, de financement, de modalités de candidature et de sélection.

Toulouse, le 10 décembre 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

APPEL D'OFFRES

BOURSES MOBILITE DOCTORALE 2022

OBJECTIFS

Afin de développer la mobilité des doctorants et d'amplifier les actions de recherche avec les laboratoires étrangers, la Commission Recherche de l'Université a mis en place les bourses MDUT3 (Mobilité Doctorale de l'UT3) pour le financement de missions en 2022 dans des laboratoires de recherche étrangers d'étudiants en cours d'études doctorales inscrits à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier. Ces missions ont une durée de 1 mois minimum à 2 mois maximum et doivent se dérouler pendant l'année civile 2022. La participation à des congrès, séminaires, colloques, écoles d'été est exclue.

ELIGIBILITE

- Étudiants en cours d'études doctorales inscrits à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.
- Étudiants en cours d'études doctorales en cotutelle inscrits et ayant acquitté les frais de scolarité à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier pour l'année 2021/22.

FINANCEMENT

Il représente une **participation** aux frais de séjour et de voyage selon le barème suivant :

Pays	Voyage (€ forfait)	Séjour (€/mois)
Europe	350	400
Maghreb	350	300
Afrique du sud	750	400
Madagascar	750	300
Afrique (hors Maghreb, Madagascar et Afrique du sud)	600	300
Proche et Moyen-Orient	500	400
Asie (hors Japon et Singapour)	800	400
Japon/Singapour	950	600
Australie/Nouvelle Zélande	950	600
USA – Canada	700	500
Amérique Centrale + Mexique	750	400
Amérique Latine	850	400

Les laboratoires des candidats s'engagent à apporter les compléments de financement.

CANDIDATURES

Les dossiers de candidature comportant, en plus du descriptif scientifique, l'avis motivé du directeur de thèse et le visa du directeur du laboratoire, seront déposés en ligne par le directeur de la thèse via une plateforme dédiée. Le DREIC extrait de l'outil les demandes qui sont ensuite adressées aux écoles doctorales. Les EDs s'attacheront à vérifier que la durée de la mission correspond bien à l'objectif scientifique. Elles privilégieront les séjours réalisés pendant la deuxième année de thèse.

Les candidatures sont examinées et classées par ordre de priorité (sans ex-æquo) par les écoles doctorales avec un avis motivé sur chaque dossier ; puis seront interclassées par un comité *ad-hoc* de la Direction des Relations Internationales et des Coopérations (DREIC) en fonction de la politique de l'établissement. Elles seront présentées par le vice-président délégué aux relations internationales et mobilités ou le vice-président délégué aux projets européens et internationaux devant la Commission Recherche de l'établissement qui prendra la décision finale dans la limite du budget alloué à cette action pour l'année en cours.

Date limite de dépôt : A DEFINIR

N.B. Tous les **bénéficiaires d'une bourse de mobilité** devront, dès leur retour de mission, **envoyer un rapport (2 pages maximum) à la DREIC, chargée du suivi des dossiers.**

DOSSIER DE CANDIDATURE
BOURSES MOBILITE DOCTORALE 2022
A déposer en ligne au plus tard le XX/XX/2022

Nom et Prénom :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Email :

Vous êtes :

Doctorant.e inscrit.e à l'UT3 ; Doctorant.e en cotutelle (inscrit.e à l'UT3)

Année : 1^{er} ; 2^e ; 3^e ; au-delà de la 3^e (précisez) :

Ajouter le labo et/ou l'ED ?

Intitulé du projet (200 caractères max) :

Directeur de thèse français :

Nom, prénom :

Mél :

Laboratoire de rattachement :

École doctorale de rattachement :

Correspondant scientifique étranger pour cet échange :

Nom, prénom :

Établissement/Laboratoire :

Adresse :

Mél :

Période et durée de la mission* (départ avant 30/11/2022) : du au

EVALUATION DU COUT DU SEJOUR (coûts estimés totaux)

Dépenses à engager :

Billet (€) :

Frais de séjour (€) :

Prise en charge par le laboratoire (€) :

Contribution demandée à l'UT3, selon le barème (€) :

Contribution du laboratoire d'accueil (optionnel**):

Avis motivé du directeur de thèse

Le directeur du Laboratoire a été prévenu du dépôt de la candidature

* Durée minimale 1 mois ; durée maximale : 2 mois (prolongation possible aux frais exclusifs du laboratoire) ; 1^{er} départ possible le 1 juin 2022.

** La contribution du laboratoire d'accueil peut être sous forme d'aide financière directe ou en nature (ie. Chambre en cité universitaire), dans les deux cas elle doit apparaître dans la lettre d'invitation.

**Pièces à joindre impérativement au dossier sous forme d'un fichier PDF unique
déposé sur le serveur dédié**

(Nom du fichier : Nom_Prenom_du_candidat_Laboratoire.pdf)

- Relations antérieures avec le laboratoire d'accueil
- Programme de recherche
- Curriculum vitae du missionnaire
- Lettre d'invitation du laboratoire d'accueil
- Photocopie de la carte d'étudiant
- En cas de cotutelle seulement : attestation de paiement des frais de scolarité à l'UT3 pour l'année académique en cours

Calendrier de l'opération

- Ouverture de l'AO : 17/01/2022
- Date limite de dépôt des candidatures : 18/02/2022
- Envoi des dossiers aux ED par le DREIC : 08/03/2022
- Retour des ED vers la DREIC : 14/03/2022
- Interclassement de la DREIC : 04/04/2022
- Transmission à la cellule opérationnelle de la CR : 11/04/2022
- Présentation à la CR : 19/05/2022
- Notification aux intéressés : à partir du 20 mai 2022
- Premier départ possible : 15 juin 2022